

## Conférence territoriale de l'Ardèche

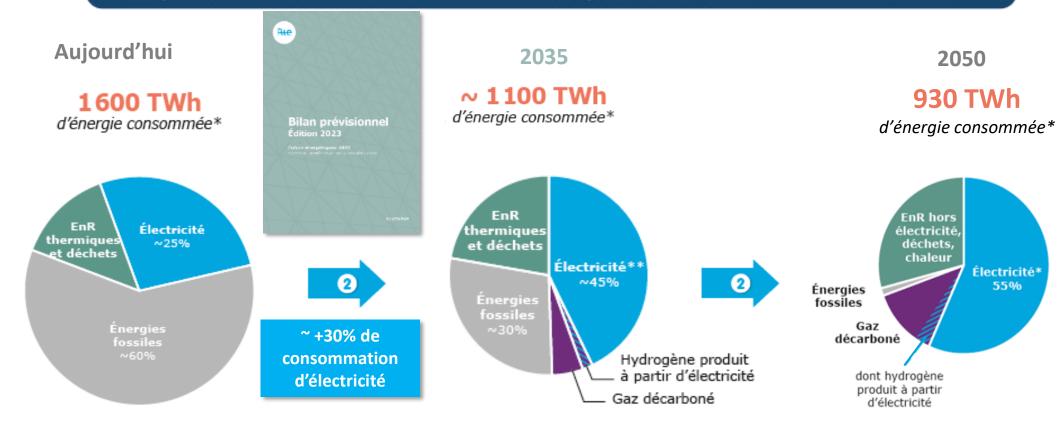
Vincent BRIAT, Responsable affaires publiques RTE en Auvergne Rhône-Alpes

11 juin 2024



### La neutralité carbone implique une sortie totale des énergies fossiles d'ici 2050

Les scénarios de RTE proposent différents chemins pour y parvenir qui impliquent 1 une réduction de la consommation d'énergie et 2 une augmentation de la part d'électricité



#### Première étape vers la neutralité carbone

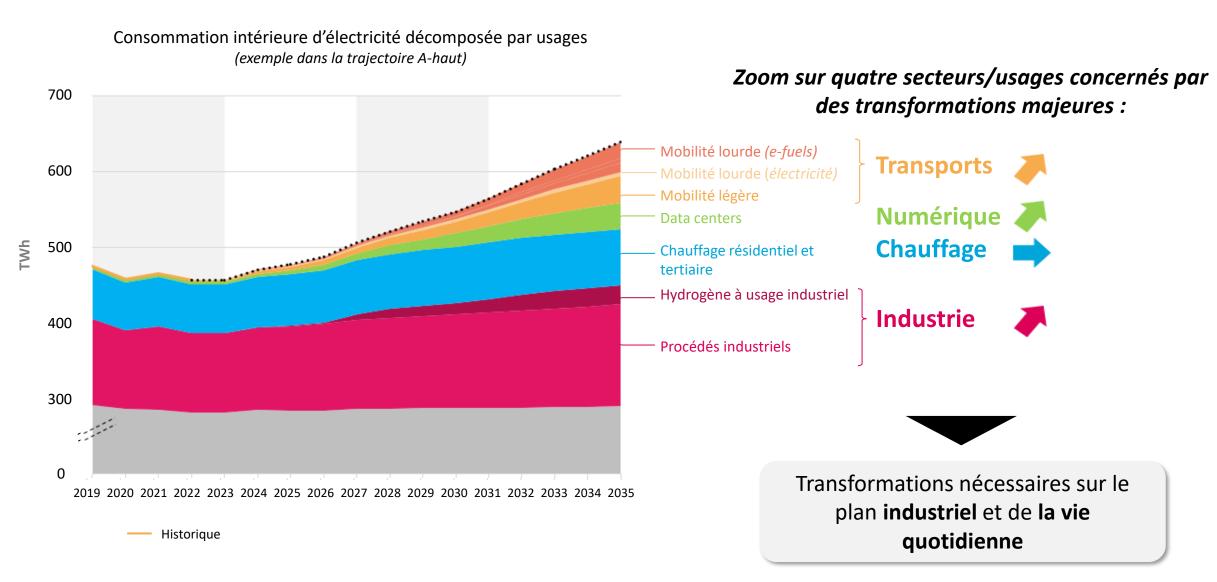


<sup>\*</sup> Énergie finale consommée (hors usage matière, hors soutes et hors chaleur environnement)

<sup>\*\*</sup> Consommation finale d'électricité (hors pertes, hors consommation issue du secteur de l'énergie et hors consommation pour la production d'hydrogène)



# En France, des débats encore vifs sur l'ampleur et le rythme de la croissance future pour l'électricité – et sur la manière d'y répondre





## La France a les moyens de gérer ces besoins d'électricité en hausse en s'appuyant sur quatre leviers essentiels : sobriété, efficacité énergétique, renouvelables et nucléaire

Les leviers identifiés pour atteindre les objectifs climatiques et de souveraineté énergétique à **l'horizon 2035** 

#### Des besoins d'électricité qui augmentent dans tous les secteurs pour assurer la sortie des énergies fossiles et réindustrialiser la France



Transport



Tertiaire



Résidentiel



Industrie

#### Quatre leviers essentiels pour couvrir ces besoins

- Encore quelques degrés de liberté dans le choix politiques et solutions
  - Mais peu de marges de manœuvre

#### Efficacité énergétique

Amélioration de la performance des procédés, équipements et bâtiments



-75 TWh/an minimum, -100 si possible

#### Sobriété

Baisse de la consommation reposant sur une évolution des modes de vie (à l'échelle individuelle et collective)



-25 TWh/an minimum,

-60 si possible



#### **Nucléaire**

Prolongation des réacteurs et maximisation du productible



360 TWh minimum, 400 si possible

#### Renouvelables

Accélération du rythme de développement



270 TWh minimum, 320 si possible



## L'accélération du développement des renouvelables, un levier essentiel pour accroître rapidement le productible décarboné

- Un enjeu de massification : d'ici 2035, viser au minimum une production d'électricité renouvelable annuelle de 270 TWh (contre environ 120 TWh aujourd'hui) et si possible de 320 TWh
- Différents panachages sont possibles pour atteindre ces volumes, en fonction des dynamiques industrielles et des choix publics

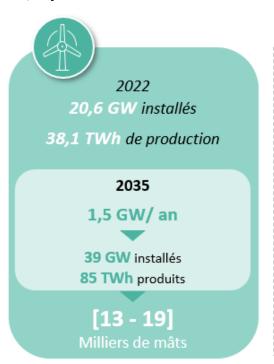
Rythmes de développement des filières de production renouvelables, aujourd'hui et à l'horizon 2035 dans le cadre du scénario A

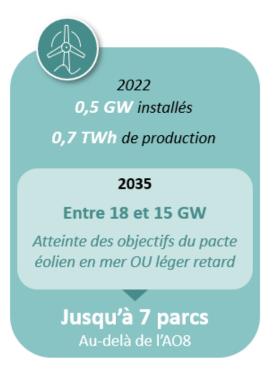


#### 2035

27-28 GW installés (0,7 suréquipement + 0,5 - 1,5 STEP) Stabilité du productible ~ 60 TWh











# Il n'est plus possible de penser la logique du raccordement en considérant que la structure du réseau sera l'intendance qui suivra



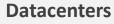
Localisation

Perspectives d'ici 2035

Niveau de planification

Concentration dans quelques grandes zones

+10 à 15 GW





A proximité de grands centres urbains

+5 GW

Producteurs, EnR

Répartis sur tout le territoire

+70 à +100 GW

Eolien offshore et nucléaire

Planifiée

15-25 GW

Stockeurs



Répartis sur tout le territoire

Plusieurs GW

Axe 1 : Planifier les besoins quand c'est possible et dimensionner en mutualisant et en évitant les effets d'horizon

- Limiter les incertitudes via la planification
- Mutualiser les besoins de raccordement avec les autres besoins du réseau
- Tenir compte des **atouts des investissements dans le réseau** (existence de gain d'échelles, coûts variables faibles...)

Axe 2 : Optimiser l'allocation de la capacité de façon à ne pas se priver de capacité disponible

- Inciter à dimensionner les demandes sur le besoin effectif (éviter la surréservation)
- Allouer la capacité disponible aux projets les plus matures
- Prendre en compte **les complémentarités** des différents usagers du réseau



Un absent ? Le réseau

# A travers le monde, une prise de conscience croissante du rôle crucial des réseaux électriques



Mise en œuvre d'une procédure de filtrage des demandes de raccordement de plus de 5 MW à l'aune d'une analyse multicritères Lors de la sélection réalisée en mars 2023, 11 projets sur un total de 35 ont été autorisés à poursuivre la procédure de raccordement.



Annonce en 2022 de l'arrêt des raccordements de d ta centers dans la région du Dublin jusqu'en 2028



Des études publiées par TenneT alertent sur la saturation de la capacité dans les provinces d'Utrecht, de la Gueldre, du Flevoland, de Rotterdam, de Hollande-du-Nord... Les entreprises souhaitant un raccordement y sont confrontées à de longs délais d'attente.

### Bloomberg

### A Giant Grid Bottleneck Is Threatening Climate Goals



In the US, China and Europe, wind being announced at an unpreceden caught in what's becoming known a net zero climate goals will require n and more resilient than they are no opposition are blocking or slowing expand green power and grid capa:

### lea

### Electricity Grids and Secure Energy Transitions

Enhancing the foundations of resilient, sustainable and affordable power systems

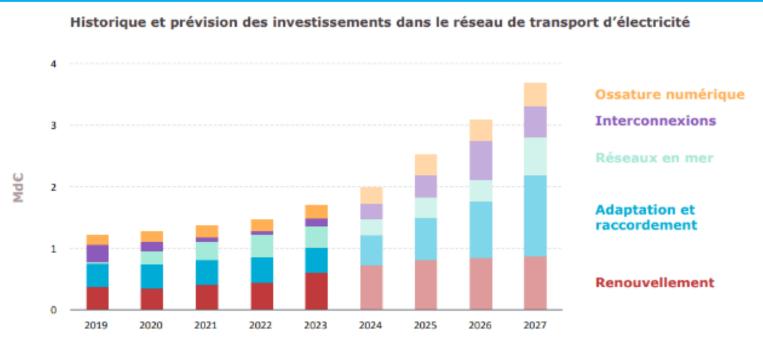






# Le prochain SDDR doit définir une stratégie pour le réseau maîtrisée et industrialisée, en phase avec l'accélération de la transition énergétique

### Le programme d'investissements de RTE traduit cette accélération :



- Un premier ordre de grandeur des besoins sur la période 2025-2040 s'établit à 100 Md€, soit un triplement par rapport au schéma précédent
- La question n'est pas la croissance des investissements mais le rythme, la cible et l'ampleur. Ce rythme doit être :
  - Assez rapide pour anticiper les dynamiques de décarbonation
  - <u>Assez progressif</u> pour permettre à notre <u>base industrielle</u> de s'adapter et de fournir les équipements et les services nécessaires





# Le Schéma Décennal de Développement du Réseau vise à proposer des priorités et des stratégies industrielles pour l'évolution du réseau



Période couverte : 2024-2040

- Raison d'être du SDDR 2024 : garantir que le réseau public de transport d'électricité est adapté aux objectifs de politique énergétique fixés par l'Etat et que son développement ne constitue pas un frein à l'atteinte de ces objectifs.
- Il présente une stratégie d'ensemble, optimisée et séquencée qui permet l'intégration de tous les nouveaux paramètres du système électrique (vs. une liste de projets).
- Il se base sur les nouvelles orientations de politiques énergétiques et du Bilan prévisionnel 2023 de RTE, et propose une trajectoire de long terme d'atteinte des objectifs publics ainsi que des variantes qui décriront :
  - ✓ Les **besoins techniques** auxquels le réseau devra répondre
  - ✓ Les solutions technologiques qui peuvent être mises en œuvre
  - ✓ Les enveloppes financières et les enjeux économiques pour la collectivité
  - ✓ L'analyse environnementale des trajectoires et des choix techniques
  - ✓ Le plan d'adaptation du réseau au changement climatique

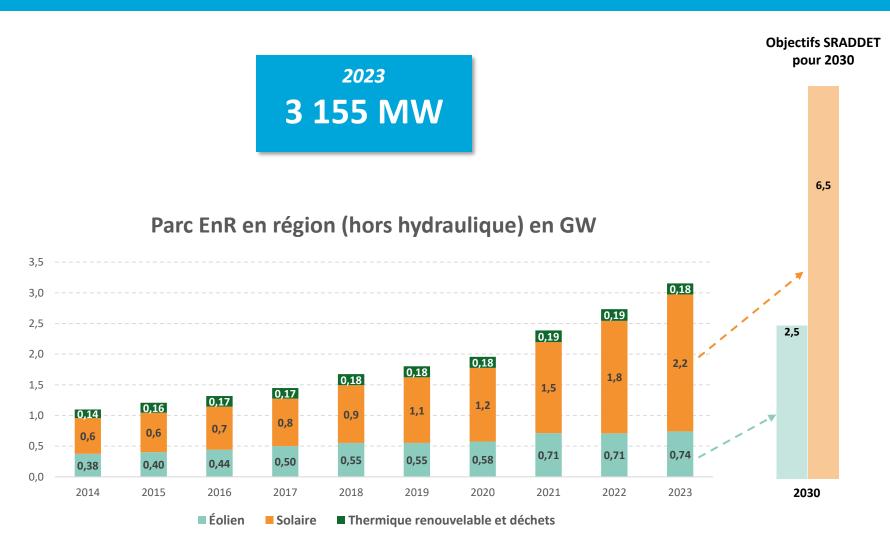


Bilan électrique 2023

3



## Une progression de la hausse des capacités renouvelables à mettre en relation avec les objectifs, par filière, du SRADDET pour 2030



## 2 233 MW

de capacités solaires installées + 400 MW en 2023

## 742 MW

de capacités installées + 31 MW en 2023

## 180 MW

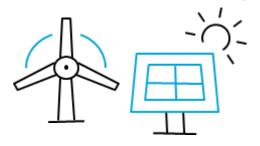
de capacités thermiques renouvelables installées

-10 MW en 2023

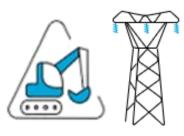


### S3REnR en Auvergne-Rhône-Alpes

Un Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables ambitieux









## +7 619 MW

de capacités supplémentaires sur le réseau d'ici 2030

## 387 M€

d'investissement par RTE 182 M€ en création 205 M€ en renforcement

177 M€

d'investissement par les GRD 136 M€ en création 41 M€ en renforcement

### Adaptations\*

88 postes

26 lignes

**Créations\*** 

16 postes

8 lignes

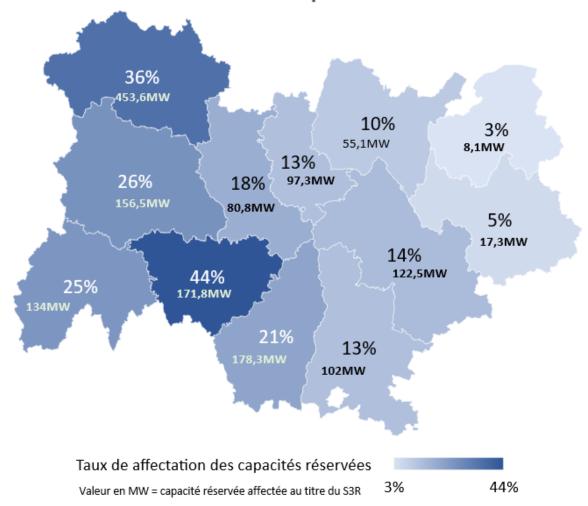
Quote-part approuvée par la Préfète de région le 14/02/2022 et actualisée au 1er février 2024

41,11 k€/MW



### Evolution de l'affectation des capacités réservées au S3REnR par département

### Taux d'affectation des capacités réservées à fin déc-23





## Le S3REnR en Ardèche





Le raccordement de 845 MW d'énergies renouvelables est envisagé à l'horizon 2030



60 millions €
d'investissements
prévus dans le cadre
du S3REnR, dont 37
millions € par RTE



- 2 créations de postes source
- 9 adaptations de poste
- 2 renforcements de liaison aérienne







# Merci